



816, rue Principale, Saint-Herménégilde (Québec), J0B 2W0
Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924
municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE, Madame Johanne Le Buis, greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE:

Le conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde, à une assemblée régulière du conseil fixée au 10 octobre 2023 à 19h tenue au centre communautaire sis au 776, rue Principale, Saint-Herménégilde, étudiera la demande suivante :

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE no. 2023-02

Le propriétaire demande une dérogation mineure qui permettrait l'implantation d'une résidence ne respectant pas la somme des marges de recul latérales, matricule 1395-38-7906, lot 5 792 187 situé sur le chemin lac-Lippe Sud.

REGLEMENT DE ZONAGE : Les normes d'implantation pour la zone villégiature intensive sont déterminées de la façon suivante :

ZONE VI-1

Marges de recul avant minimal : 7,5 m

Marges de recul latérales minimales : 2 m

Somme minimale des marges de recul latérales : 6 m

Le préjudice causé au requérant est le suivant : Impossibilité de construire une résidence.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande peut se présenter à l'assemblée mentionnée précédemment.

Donné à Saint-Herménégilde, ce 7 septembre 2023.

Johanne Le Buis
Directrice générale et Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Johanne Le Buis, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 7 septembre 2023 en affichant une copie à l'endroit désigné par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7 septembre 2023.

Johanne Le Buis
Directrice générale et Greffière-trésorière